



Réception d'une commande différente à celle commandée

Par **jeanpierre**, le **18/05/2008** à **10:48**

Bonjour,

Fin avril j' ai acheté 2 cannes à pêche sur Internet. Les cannes reçu sont des modèles inférieur au moèle commandé. D' un prix également inférieur. En réponse à ma réclamation, le magasin me dit que c' est une erreur faite sur la page Internet: l' annonce conrespondrait au modèle reçu, cette page web affiche la canne à pêche souhaitée avec ses caractéristiques techniques. Il souhaite me rembourser ou de me faire un avoir sur ma commande.

Personnellement je préfèrerais avoir les cannes à pêche demandé ou de me faire partiellement rembourser pour conserver les autres. D' autre part, je ne suis pas d' accord de devoir m' acquiter des droit de port si je fais le retour étant donné que l' erreur ne viens pas de moi.

Quels sont mes droits et devoirs?

Merci de votre collaboration.

Jean-Pierre.